

ACTION URGENTE

MEXIQUE. UN DÉFENSEUR DES DROITS DES MIGRANTS MENACÉ

José Alberto Donis Rodríguez, qui défend les droits des migrants, a été agressé et menacé de mort le 11 novembre par un homme soupçonné d'appartenir à un gang, dans le sud de l'État d'Oaxaca, au Mexique. Selon des sources locales, cet homme ferait partie d'une bande organisée qui se livre à la traite de migrants dans la région. José Alberto Donis Rodríguez et ses collègues sont en danger.

José Alberto Donis Rodríguez fait partie du personnel d'Hermanos en el camino (« Frères en chemin »), un refuge pour migrants à Ixtepec, une ville de l'État d'Oaxaca. D'origine guatémaltèque, il est arrivé au refuge en tant que migrant en 2008 et a décidé de rester pour aider le personnel et les bénévoles.

Vers 11 heures du matin le 11 novembre, José Alberto Donis Rodríguez a abordé un homme qui se tenait à l'entrée du refuge. José Alberto Donis Rodríguez voyait cet homme errer autour du refuge depuis plusieurs jours. Il lui a expliqué que, pour des raisons de sécurité, toutes les personnes qui séjournent au refuge ou qui s'y rendaient régulièrement devaient être prises en photo et que certains renseignements d'ordre personnel les concernant devaient être consignés. L'homme a refusé de se plier à ces formalités et José Alberto Donis Rodríguez lui a demandé de quitter le refuge. Une dispute a éclaté et l'homme a tenté de donner un coup de poing à José Alberto Donis Rodríguez, le menaçant de le tuer, avant de partir. Vers 14 heures le même jour, une collègue de José Alberto Donis Rodríguez a croisé l'homme à la gare locale et l'a entendu dire à d'autres personnes qu'il allait tuer le défenseur des droits humains.

L'homme, qui a entre 25 et 30 ans environ, pourrait appartenir à une bande organisée qui se livre à la traite des migrants dans la région. Cette bande tente d'attirer des migrants en leur promettant de les emmener à la frontière avec les États-Unis. Des centaines de migrants sont enlevés chaque année au Mexique. Nombre d'entre eux sont tués après être tombés entre les mains de ce type de bandes.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé-e par l'agression et la menace de mort dont a été victime le défenseur des droits humains José Alberto Donis Rodríguez le 11 novembre ;
- exhortez les autorités à prendre des mesures afin de protéger efficacement José Alberto Donis Rodríguez et ses collègues, dans le strict respect de leurs souhaits et conformément à la requête émise par la Commission interaméricaine des droits de l'homme le 23 avril 2010 ;
- priez-les instamment de mener dans les meilleurs délais une enquête approfondie sur les agissements de bandes organisées se livrant à la traite de migrants aux alentours du refuge ;
- rappelez-leur qu'elles ont pour obligation de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités sans crainte des représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 28 DÉCEMBRE 2010 À :

Ministre de l'Intérieur :

Lic. José Francisco Blake Mora
Secretaría de Gobernación
Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez
Delegación Cuauhtémoc
México D.F., C.P.06600, Mexique
Fax : (+52) 55 5093 3414
Courriel : secretario@segob.gob.mx
Formule d'appel : Estimado Señor Secretario, / Monsieur le Ministre,

Lic. Gabino Cué Monteagudo
Gobernador electo del Estado
Representación del Estado de Oaxaca
en la Ciudad de México
Shakespeare 68, Col. Nueva Anzures,
Del. Miguel Hidalgo, México, D.F., C.P.
11590, Mexique
Fax : (+52) 55 5531 4041, 5545 7362
Courriel : goboaxdf@prodigy.net.mx
Formule d'appel : Estimado Señor Gobernador electo / Monsieur le Gouverneur
Copies à :

Président de la Commission nationale des droits humains (CNDH) :

Dr. Raúl Plascencia Villanueva
Presidente, Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH)
Bld. Adolfo López Mateos 1922, 6° piso, Col. Tlacopac San Ángel, Del. Álvaro Obregón, México D.F., C.P. 01040, Mexique
Fax : (+52) 55 5668 0767
Courriel : secpartpresidencia@cndh.org.mx

Gouverneur élu de l'État d'Oaxaca
(entre en fonction le 1^{er} décembre) :

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

MEXIQUE. UN DÉFENSEUR DES DROITS DES MIGRANTS MENACÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Mexique, ceux qui défendent les droits humains le font parfois au péril de leur vie. Au cours des dernières années, des dizaines de militants ont été menacés de mort, intimidés et harcelés. Certains d'entre eux ont été tués pour avoir fait leur travail. Les autorités ont reconnu que l'adoption et la mise en œuvre d'un programme de protection complet, comme le demandent les défenseurs des droits humains, est d'une importance capitale. Elles n'ont cependant pas encore tenu leurs promesses.

Alejandro Solalinde, le prêtre qui dirige le refuge « Frères en chemin », a été victime d'arrestations arbitraires et d'actes d'intimidation de la part des autorités locales et des habitants des environs. Le 10 janvier 2007, Alejandro Solalinde a été arrêté et maintenu plusieurs heures en garde à vue par la police alors qu'il agissait dans le cadre de son travail en faveur des droits humains. Le 24 juin 2008, une cinquantaine d'habitants d'Ixtepec, qui avaient à leur tête des fonctionnaires municipaux, dont le maire et 14 policiers, sont entrés par effraction dans le refuge et ont menacé de mettre le feu au bâtiment s'il n'était pas fermé dans les quarante-huit heures.

En 2009, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a ordonné aux autorités mexicaines de fournir une protection adaptée à Alejandro Solalinde et à ses collègues. Depuis le 23 avril 2010, date à laquelle cette requête a été émise, Alejandro Solalinde a rencontré à plusieurs reprises des représentants du ministère de l'Intérieur et entendus sur la mise en place de certaines mesures de protection spécifiques. À ce jour, seules quelques mesures sont appliquées.

Chaque année, des milliers de migrants sans papiers originaires d'Amérique centrale traversent le Mexique pour rejoindre les États-Unis. Nombre d'entre eux sont battus, enlevés, violés ou même tués. Ces agressions sont, la plupart du temps, le fait de bandes criminelles. Il est cependant de notoriété publique qu'elles sont parfois menées avec la complicité ou le consentement de représentants de l'État. De manière générale, les autorités n'enquêtent pas sur les agressions contre des migrants et les responsables présumés ne sont pas traduits en justice.

Amnesty International et l'acteur et réalisateur mexicain Gael García Bernal ont présenté, le 8 novembre, une série de films décrivant la situation des migrants sans papiers au Mexique. Ces films sont disponibles sur youtube.com/invisiblesfilms.

AU 240/10, AMR 41/084/2010, 16 novembre 2010

